

# Réglementation élevages : Septembre noir

Devant ce recul environnemental, Eau & Rivières de Bretagne a décidé, en lien avec France Nature Environnement, de cesser immédiatement de participer aux États Généraux de la Modernisation du Droit de l'Environnement lancés en juin dernier par le ministère de l'Écologie.

L'association va également saisir la commission européenne de ce nouvel affaiblissement de la mise en œuvre de la directive nitrates et de la lutte contre les algues vertes. « *Alors que la France est déjà mise en cause pour l'inefficacité de ses actions de reconquête de l'eau, baisser la garde sur les outils qui permettent de réguler la concentration de l'élevage hors sol est une aberration* » s'indigne JF. PIQUOT le porte parole de l'association.

Eau & Rivières de Bretagne demandera notamment à la commission européenne, qu'en cas de condamnations financières, ce soit le ministère de l'agriculture qui paie les amendes et les astreintes, puisque c'est lui à présent qui décide des réglementations environnementales.

A lire sur le site d'Eau et Rivières de Bretagne, [un 4 pages intitulé "Rétablir la vérité"](#)

**Plus d'infos**

[www.eau-et-rivieres.asso.fr](http://www.eau-et-rivieres.asso.fr)